

ANEV- Rapport Moral

Assemblée générale du 26.11.2008 - Compte rendu d'activités de Mars 2007 à Juin 2008

OENOVIDEO 2007

Oenovideo- Festival International des films vidéo des arts et métiers de la vigne et du vin – a connu son épilogue à Paris dans les Salons du Sénat le 5 septembre. Le festival s'est déroulé à Sierre en Suisse en mai dernier. Le Trophée Cep d'Or Partenaires « Trophée de la meilleure action d'intérêt général » décerné par l'ANEV et la société ADELPHÉ a été attribué à «Terra Vinéa». La remise officielle des prix a eu lieu, au Sénat-Palais du Luxembourg à Paris le 5 septembre 2007. Le Trophée Adelphe/Anev a été remis par le sénateur de l'Ardèche Michel Teston , représentant le co-président de l'ANEV Roland Courteau et par M. Jean Devisme directeur d'Adelphe à M.Henri Forgues, directeur des Caves Rocbère qui ont commandé ce film pour le site Terra Vinéa

Décès de Paul-Henri Cugnenc

Le Professeur Paul-Henri CUGNENC responsable du pôle cancérologie de l'Hôpital européen Georges Pompidou de Paris, est décédé le 3 juillet 2007, à l'âge de 61 ans. Il était un membre influent de notre association, avec laquelle il avait participé à la rédaction et la remise du livre Blanc de la Viticulture en 2004. Il avait organisé à Béziers en mars 2005 les premières assises nationales « Vin, Santé et Vérité ».

Le point de Vue du Gouvernement sur les 0,5g/l

Le secrétaire d'Etat chargé des transports, Dominique Bussereau a, dans une lettre datée du 6 juillet dernier, répondu à Monsieur Philippe-Armand MARTIN, député de la Marne et co-président de l'ANEV, qui s'inquiétait de la baisse à 0,2g/l du taux d'alcool au volant :

« Monsieur le Député-Maire,

Dans une lettre du 25 juin 2007 vous avez appelé mon attention sur la rumeur dont la presse s'est récemment fait l'écho relative à une éventuelle baisse à 0,2g/l du taux d'alcool toléré au volant. Cette information est fausse. Aussi ai-je souhaité vous apporter un démenti catégorique et vous faire part de la position du Gouvernement sur ce sujet majeur.... Pédagogie et pragmatisme guident son action dans ce domaine. C'est pourquoi, il entend promouvoir les moyens d'autocontrôle et le contrôle du respect de la règle. Aujourd'hui, l'appréciation individuelle de l'alcoolémie est difficile. . Tels sont les axes de travail du Gouvernement sur ce dossier pour les prochains mois.

Souhaitant que ces informations soient de nature à apaiser vos inquiétudes, je vous prie de croire, Monsieur le Député-Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs. »

VENDANGES PEDAGOGIQUES EN VAUCLUSE

Le Syndicat des Vignerons de Cairanne, en partenariat avec la Mairie (mairie Vincent Sève – adhérent ANEV) et l'école publique ont imaginé en 2004 la création d'une vigne pédagogique et ampélographique située en bordure d'un lotissement sur les espaces verts de celui-ci. La plantation a eu lieu en 2004 et cette année, enfin, à la quatrième feuille, ils ont pu aller dans la vigne pour couper le raisin. La première vendange a eu lieu le mercredi 12 septembre et la récolte fut de belle qualité.

De même, les Vignerons Coopérateurs du Vaucluse sont au cœur d'un programme pédagogique qu'ils développent dans les écoles primaires autour de la viticulture.

Toutes ces actions illustrent bien tout ce que l'ANEV a préconisé pour ses adhérents, lors de son assemblée générale de 2006. Cela s'est traduit par l'édition d'un CD relatant le mode d'emploi pour créer une vigne-école, les expériences, les différents sujets qui peuvent être enseignés autour de la vigne. On peut toujours le commander à: ANEV – Université du Vin – 26790 Suze la Rousse – Prix 10 euros (franco de port)

L'ANEV AU VIT'EFF

Le VIT'eff s'est déroulé jusqu'au 20 octobre à Epernay : lieu incontournable de l'effervescence mondiale, le VIT'eff a cette année encore amplifié sa dimension internationale. L'ANEV, partenaire de cette 9^e biennale des techniques champenoises et effervescentes, a, au travers de son coprésident Philippe MARTIN, participé aux remises de prix à l'Innovation.

ASSEMBLEE GENERALE SEREINE

L'assemblée générale de l'ANEV s'est tenue le jeudi 22 novembre 2007 à l'Assemblée nationale. Malgré les nombreux empêchements inhérents aux grèves et aux manifestations du salon des maires, près d'une centaine d'adhérents étaient présents ou représentés. C'est le coprésident Philippe MARTIN qui a ouvert la séance et présenté le rapport d'activités de l'année 2006.

L'ANNUAIRE 2007 - 2008

L'annuaire de l'ANEV est paru en novembre 2007 . Il a été présenté à l'occasion du Salon des maires, du salon des vignerons indépendants et de l'assemblée générale. C'est un outil qui peut servir à tous les professionnels qui veulent faire adhérer leurs élus, à tous les adhérents pour convaincre leurs collègues de nous rejoindre. Il a été envoyé à tous les adhérents et il est disponible au siège. Le prochain 2009/2010 paraîtra en avril/mai 2009. Seuls les adhérents à jour de cotisations y figureront.

VINISUD 2008 à Montpellier

L'ANEV était partenaire de VINISUD, le premier Salon International des Vins & Spiritueux Méditerranéens, qui a lieu, les 18, 19, 20 février 2008 à Montpellier. Il s'agissait de la 8^{ème} édition . A cette occasion, a eu lieu la présentation du Prix ANEV/FIJEV par communiqué et conférence de presse . Lors de l'inauguration en présence des Elus de la Région et de la ville (tous membres de l'ANEV), le président Bernard de Roquette-Buisson a annoncé la tenue d'un concours des vins de la Méditerranée lors de la prochaine édition les 22, 23 et 24 février 2010. A eu lieu également la remise des diplômes du Concours régional des Altides par M.J.P. Rambier , maire de St-Jean de Cuculles, membre de l'ANEV.

Le Prix ANEV - FIJEV - René RENO

L'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) et la Fédération Internationale des Journalistes et Ecrivains du Vin & des Spiritueux (FIJEV) ont décidé de créer en 2008 un **Prix « ANEV / FIJEV - René RENO »** . La présentation de ce Prix a eu lieu lors de VINISUD à Montpellier du 18 au 20 Février 2008. Ces deux associations se sont réunies pour décerner un Prix à la collectivité ayant le mieux œuvré, au cours de l'année écoulée, pour la défense et la promotion du patrimoine culturel lié à la viticulture.

Elles ont eu rapidement l'adhésion à leur projet de partenaires, motivés comme eux pour la défense de la Culture du Vin : Vitisphère, winetourismfrance.com, et les Crus « Vinsobres » et « Bonnezeaux ».

Peut être admise la candidature de toute commune, communauté de communes, département ou région française ayant réalisé un projet d'ordre éducatif, environnemental ou œnotouristique ayant valeur d'exemple et de reproductibilité par les autres collectivités. Ce prix est appelé « René RENO », en hommage au vigneron et ancien président du Comité Vins de l'INAO (1952-2006). Il a été remis par M. Feschet à Grenoble le 23 octobre 2008.

ATTAQUES CONTRE LE VIN

1- LIBERTE DE LA PRESSE

Appel de l'ANEV- Le Bureau de l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin (ANEV) a pris connaissance du jugement du TGI de Paris, survenu le 20 décembre 2007 suite au recours de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et en Addictologie (ANPAA) à l'encontre du journal « Le Parisien » suite à une série d'articles sur « le triomphe du Champagne ».

Les membres du bureau ont aussitôt publié un communiqué pour rappeler les positions de l'association et dénoncer les amalgames entre information et publicité. Ils ont aussi précisé : « les Elus du Vin assurent de leur soutien, les associations de journalistes français et étrangers qui se sont émus de cette condamnation et ont vu là une atteinte à leurs libertés fondamentales. Ils souhaitent les rencontrer pour définir avec eux la suite à donner. Et pour qu'ils puissent continuer à parler du vin longtemps et aussi bien qu'ils le font.

Rencontre avec les journalistes. Suite à ce communiqué une rencontre entre les associations de journalistes APV et FIJEV a eu lieu au Sénat le mercredi 13 février 2008 avec les coprésidents Roland Courteau et Philippe Martin. Des échanges très positifs ont permis de prévoir certaines actions positives pour la liberté d'expression et la place du vin dans notre société.

2- Vente de Vin dans les stations service

A la suite de la présentation du plan de lutte contre l'alcool au volant le 13 février 2008 préconisant l'interdiction de la vente d'alcool dans les stations service, le coprésident Philippe Martin a envoyé une lettre au Premier ministre François Fillon en ces termes . « *Pour autant, il m'importe d'appeler votre bienveillante attention sur la mesure prônant l'interdiction de la vente d'alcool dans les stations-service. A ce propos, je tiens à vous signifier mon attachement à la législation actuellement en vigueur et issue de l'article L.3329-9 du code de la santé publique à savoir l'interdiction de vente d'alcool dans les stations-service entre 22 heures et 6 heures. Il m'apparaît que cette mesure va à l'encontre, une nouvelle fois, de la mise en valeur des produits régionaux issus de la viticulture ..*»

Les propositions de l'ANEV

Dans son communiqué du 14 février 2008 , l'ANEV rappelle « qu'elle n'entend pas déroger au principe d'une consommation modérée des vins français qui reflètent le savoir faire de professionnels au sein d'un terroir et qui font partie intégrante de la Culture française et du Patrimoine National..... dénonce les amalgames qui sont effectués entre information et publicité et, à ce titre, apporte son soutien aux journalistes qui rédigent des articles sur le vin au nom de la liberté d'informer.....demandera que soit défini un cadre légal permettant de préserver les journalistes et les organes de presse des recours formulés à l'encontre d'articles d'information relatifs au vin et aux boissons alcoolisées . **L'ANEV sollicitera, au cours de la XIII^{ème} législature, la rédaction d'un rapport d'information évaluant les différentes actions de Prévention et d'éducation mises en œuvre pour combattre l'alcoolisme.**

Propositions de Lois

- **Au Sénat:** A la suite de la rencontre à Paris, entre l'Association Nationale des Elus du Vin qu'il coprécide, et les associations de journalistes APV et FIJEV , le Sénateur Roland COURTEAU coprésident de l'ANEV a déposé une proposition de loi, afin, a-t-il précisé, « de préserver le respect de principes, comme celui de la liberté d'expression et de la liberté de la presse, en matière d'information sur le Vin. » Cette initiative se justifie, selon lui par plusieurs jugements rendus par des tribunaux à l'encontre de certains organes de la presse écrite. Pour R. COURTEAU, c'est cette évolution jurisprudentielle qui suscite l'inquiétude chez nombre de journalistes de la presse spécialisée ou non, « dès lors qu'elle ne cesse de s'amplifier. » « Faute d'une définition très précise de la publicité qui la distinguerait des articles rédactionnels, je crains qu'à l'avenir tout article positif sur le vin soit assimilé à une publicité... » Roland COURTEAU, avec les sénateurs M.RAINAUD et R.TROPEANO, a déposé le 27 février 2008, une Proposition de Loi visant à autoriser la Publicité en faveur du Vin sur internet

- **A l'Assemblée nationale**

Une proposition de loi a également été déposée par le député Philippe Martin, coprésident de l'ANEV, visant à autoriser la publicité en faveur des vins et des boissons alcoolisées sur internet. Cette proposition de loi tend à compléter la liste des supports autorisés pour la publicité du vin. Ces deux propositions de loi visent à combler le vide juridique existant qui concerne la publicité en faveur du vin sur Internet. La loi Evin n'a en effet pas prévu ce média comme pouvant être un support de publicité.

Cette position vient d'être remise en question par deux décisions de justice successives, en janvier et février 2008..... Dans ces deux décisions, les juges ont décidé de s'en tenir à une lecture littérale du code de la santé publique, et constatant que l'Internet ne figurait pas expressément dans la liste limitative des supports autorisés par l'article L. 3323-2, en ont déduit que la publicité n'était pas autorisée sur les services de communication en ligne.

C'est pourquoi, l'ANEV doit se mobiliser pour faire infléchir le gouvernement notamment lors de la discussion du projet de loi «hôpital, santé, territoire ».

Projet de modernisation de l'économie

Au Sénat

Deux amendements déposés au Sénat , Par Roland COURTEAU , en Juillet sur le "Projet de Loi de modernisation de l' Economie:

- l'un visant à réduire les délais de paiements à 60 Jours sur les transactions commerciales sur le Vin
- l'autre donnant l'obligation pour l'acheteur de verser un acompte de 15% au moins, dans un délai de 10 jours après la signature du contrat. Ces deux amendements ont été adoptés, à l'unanimité (-1) voix , par le Sénat,

A l'Assemblée nationale

Ces deux amendements ont ensuite soutenus par Philippe Martin et adoptés à l'Assemblée Nationale."

Plan de Modernisation de la Filière

Le ministre de l'Agriculture et de la pêche, Michel Barnier a présenté les grandes lignes d'un futur plan quinquennal de modernisation de la viticulture comprenant 27 mesures. Les organisations syndicales et les politiques ont réagi à celui-ci. « *La mise en œuvre de ce plan doit permettre tout à la fois de regagner des parts de marché à l'exportation et de mieux valoriser les vins français sur le marché mondial* » selon le communiqué même du Conseil des ministres.

L'ANEV s'informe

L'ANEV a tenu un bureau élargi aux députés membres de l'association le 21 mai 2008 à l'assemblée nationale. Une dizaine de députés étaient présents pour entendre à la fin de la réunion, Pascal Bobiller-Monnot, directeur de la CNAOC, présenter le point de vue de son organisation sur le plan de Modernisation de la viticulture qui devait être présenté le 29 mai par le ministre. Il a rappelé le contexte difficile actuel ainsi que les règles de la nouvelle OCM qui rentre en application le 1^o juillet 2008. Le plan de modernisation a été présenté au ministre par le comité de réflexion.

Le coprésident Philippe-Armand Martin a regretté à cette occasion que le Parlement n'ait pas été consulté sur le sujet. Il comprend trois points : 1 – Gouvernance de la filière 2 – Financement 3 – Compétitivité. Si sur les points 1 & 2 il semble que des aménagements pourront avoir lieu suite aux demandes de la profession, le point 3 va susciter, à coup sûr, un large désaccord notamment sur la définition du champ de la publicité (liberté de la presse) et de l'autorisation comme support sur le vin d'Internet qui ne sont pas dans le plan de modernisation. Le coprésident P.A Martin a annoncé qu'il allait rencontrer à ce sujet les ministres concernés.

OENOVIDEO 2008

Le 15^e Festival international des films documentaires sur la vigne et le vin , OENOVIDEO a eu lieu les 30, 31 mai et 1^{er} juin 2008 à Gruissan en Languedoc-Roussillon. OEnovidéo est le plus ancien et le seul festival dédié à la valorisation de l'image de la vigne et du vin à travers des films documentaires.

Itinérant depuis sa création, il a été accueilli cette année, par la [ville de Gruissan](#) dans l'Aude , en association avec la cité de la Vigne et du Vin du domaine INRA de Pech-Rouge. pendant les trois jours les organisateurs ont été très attentifs au bon déroulement du festival et les responsables très présents, aussi bien le maire de Gruissan, Didier Codorniou (dont la ville est adhérente de l'ANEV) ; le président du jury était Michel Leeb, notre directeur Marc Olivier était membre du jury. A cette occasion l'Association Nationale des Elus de la Vigne et du Vin et la société Adelphe ont décerné le prix spécifique créé il y a sept ans. **« Trophée cep d'Or Partenaire : Meilleure Action d'Intérêt Général »**. Ce prix qui récompense le film qui aura le mieux mis en valeur le travail des collectivités locales & territoriales et de leurs élus sur le vignoble pour le développement durable a été attribué au film « LE VIN DE LA COLERE » d'Emmanuel LABORIE qui retrace la dure vie des vignerons et le sort des caves coopératives depuis un siècle dans l'Aude. Lors de l'explication du vote cette remise a été justifiée ainsi : *« Les élus de la vigne et du vin ne peuvent rester insensibles à la crise viticole actuelle. Contrairement à ce qui a pu être dit dans le film, sous le coup de la colère, ils ne sont pas que 10 (élus ndlr) à s'en occuper. Car l'ANEV défendra toujours la viticulture et les vignerons pour tout ce qu'ils apportent à la vie de nos régions, au maintien de l'activité dans nos villages, et à leur Vin pour tout ce qu'il représente comme patrimoine, économie et culture et aussi comme l'a dit Jean Clavel comme lubrifiant social..*

